



DU 8 NOVEMBRE 2024 AU 7 JANVIER 2025

RECYCLEZ VOS COQUILLAGES DANS LES DÉCHÈTERIES DE LAVAL AGGLOMÉRATION



de poids dans votre poubelle



de nourriture pour nos sols



COQUILLES VALORISABLES

Toutes les coquilles vides sont acceptées
(Saint-Jacques, moules, huîtres, coques,
palourdes, bulots...)



INTERDITS ! NON VALORISABLES



Restes de poissons et crustacés (crevettes,
gambas et autres langoustines)
rince-doigts, ligatures plastiques et serviettes

L'INFO EN

Les coquilles
seront
compostées à
Craon et
transformées en
amendement
agricole



Un doute, une question, un signalement ?

Direction Prévention et Gestion des déchets

Tél : 02 53 74 11 00

dechets@agglo-laval.fr

